

Composition :

* Cellulose ignifugée, destinée à l'isolation thermique et la correction acoustique.

* Matériau traditionnel composé essentiellement de ouate de cellulose, cardée et aérée, de liants secs inorganiques d'adjuvants divers.

* Sa teneur en ouate de cellulose, le traitement spécifique, la haute qualité de ses liants font de **Cellu-Therm** un produit isolant soufflé de nouvelle génération à hautes performances dans les domaines de l'isolation thermique et acoustique.

Cellu-Therm se distingue particulièrement par son coût économique et sa simple utilisation.

- Ne contient ni fibre minérale, ni amiante, ni silice cristalline, ni produit nocif.
- Aucunement toxique.
- Agréé Bâti-sain
- * Matériau Bio.

Présentation et stockage :

- Après sa fabrication en usine, **Cellu-Therm** est un produit sec prêt à l'emploi, livré en sac polyéthylène.
- Poids d'un sac : 20 Kg
- Stockage à l'abri de l'humidité et des intempéries, sur palette ou plateau bois à interposer entre le sol et les sacs (durée de conservation : 6 mois).

Caractéristiques

- Épaisseurs soufflées : sans limitation d'épaisseur
- Épaisseurs projetées : de 2 à 12 cm.
- Masse volumique suivant mode d'application de 80 à 90 Kg/m³ en soufflage ou épandage. de 100 à 120 Kg/m³ en projection.
- Aspect : uniforme et ouateux.
- Finitions : * brute
 - * possibilité de peinture au pistolet en surface.
 - * roulée ou talochée.
- autoestinguible : réaction au feu M1.
- Pas d'émanations de gaz toxiques ou dangereux en cas d'incendie.
- Inattaquable par les rongeurs et les parasites.
- Imputrescible, chimiquement inerte et sans réaction avec les supports.
- Absorbe les dilatations ou irrégularités des supports sans risque de fissuration.

Mise en œuvre :

- Il est obligatoire de respecter les normes en vigueur.
- Cellu-Comble appliqué sous une couverture non étanche à l'air ne nécessite pas un pare-vapeur
- Simple, rapide et économique sur tous supports admis et sains.
- Soufflage : **Cellu-Therm** est appliqué avec une machine à cardé de façon à réaliser un matelas homogène.
- Projection : Température ambiante minimum + 5° C pendant la projection et le séchage (8 à 10 jours selon ventilation).

Procès-verbaux - Assurances - Garanties :

* Lambda : 0,041 W/M° C de conductivité thermique.

Isolation thermique : règle THK 02/1997 DTU 30-702 CSTB cahier 2946.

e (mm)	55	65	75	85	95	100	150	200	250	300
Cellu-Therm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
R en m ² °C/W	1,30	1,55	1,80	2,00	2,25	2,32	3,49	4,65	5,82	6,97

* M1: PV du CSTB N° ES541-02-0443

* Absence d'amiante, de silice cristalline, de fibre minérale.

* Enquête spécialisée, contrôle de fabrication.

* Marque déposée.

Principales utilisations :

* Isolation thermique en combles et greniers de bâtiments neufs ou anciens, en plafonds, réserves, celliers, garages, parkings, caves, habitat collectifs et individuel, piscines, toitures et locaux industriels, ateliers, locaux techniques, surfaces de ventes, centres commerciaux, plafonds de rue piétonnes, passage traversant, encorbellements,...

* Correction acoustique de théâtres, salles de réunion, salles des fêtes, cinémas, palais des sports, gymnases, cabarets, industries, groupes électrogènes, centres commerciaux,...

Site Web : www.cellubio.com

Fabriqué par **Cellubio** 17, lieu dit de Dommarville
28.800 SANCHEVILLE

Siège social : 10/14 rue Anatole France - BP 73
94.142 ALFORTVILLE Cedex

Applicateur / Distributeur agréé :